

# CHARTRE D'ENGAGEMENT POUR L'ACCESSIBILITÉ ET L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

|                                                  |                                    |
|--------------------------------------------------|------------------------------------|
| Organisme de formation<br>Sylvie CURTY Formation | Référente handicap<br>Sylvie CURTY |
| Date de mise en application<br>01/01/2026        | Version<br>1.0                     |

## 1. Notre engagement

Notre organisme de formation s'engage à favoriser l'accès à la formation de toute personne, quelles que soient ses capacités, ses difficultés ou sa situation de handicap.

Nous veillons à proposer un accueil équitable, respectueux et individualisé, dans le respect du principe de non-discrimination.

Notre démarche consiste à identifier, en amont et tout au long du parcours de formation, les éventuels besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de rechercher les adaptations permettant leur participation dans les meilleures conditions possibles.

## 2. Identification des besoins

Lors de la prise de contact et de l'inscription, les bénéficiaires sont invités à signaler toute situation particulière susceptible d'avoir une incidence sur leur parcours de formation.

Cette information peut être communiquée directement au référent handicap, dans le respect de la confidentialité.

Un échange individuel peut alors être proposé afin d'identifier les besoins de la personne et de déterminer les adaptations nécessaires ou envisageables.

Lorsque les besoins dépassent les possibilités d'adaptation de notre organisme, nous recherchons, avec l'accord du bénéficiaire, les solutions et relais appropriés auprès des acteurs spécialisés.

## 3. Adaptation de la formation

Selon la situation identifiée, nous pouvons étudier différentes possibilités d'adaptation, notamment :

- l'adaptation des supports pédagogiques ;
- l'adaptation des modalités et du rythme d'apprentissage ;
- l'adaptation des modalités d'accueil et d'organisation ;
- la mise à disposition de supports dans des formats adaptés ;
- l'utilisation d'outils numériques facilitant l'accès aux contenus ;
- l'aménagement des conditions de réalisation des évaluations, lorsque cela est nécessaire et possible.

Chaque situation est étudiée individuellement afin de rechercher une réponse adaptée aux besoins du bénéficiaire.

## 4. Accessibilité des informations numériques

Nous veillons progressivement à améliorer l'accessibilité des informations mises à disposition sur notre site internet et nos supports numériques.

Lorsque cela est proposé sur le site, une fonction de lecture vocale permet aux visiteurs d'écouter les contenus écrits.

Nous portons également une attention particulière à la lisibilité et à la compréhension des informations communiquées aux futurs bénéficiaires et aux personnes en formation.

## **5. Mobilisation de partenaires spécialisés**

Lorsque les besoins spécifiques d'une personne nécessitent une expertise ou des moyens particuliers ne pouvant être directement mobilisés par notre organisme, nous pouvons nous appuyer sur des partenaires ou organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Cette démarche permet, lorsque cela est possible, d'identifier les solutions adaptées et de sécuriser le parcours de formation.

## **6. Confidentialité et respect de la personne**

Les informations communiquées concernant une situation de handicap sont traitées avec discrétion et confidentialité.

Aucune personne n'a à justifier publiquement de sa situation. Les échanges relatifs aux besoins spécifiques sont réalisés avec la personne concernée et, lorsque cela est nécessaire et avec son accord, avec les interlocuteurs compétents.

Nous veillons à préserver la dignité, l'autonomie et le libre choix de chaque bénéficiaire.

## **7. Amélioration continue**

Notre démarche d'accessibilité s'inscrit dans une logique d'amélioration continue.

Nous nous engageons à prendre en compte les retours des bénéficiaires et les éventuelles difficultés rencontrées afin d'améliorer progressivement nos pratiques, nos supports et nos modalités d'accueil.

Les actions mises en œuvre et les adaptations réalisées peuvent être conservées comme éléments de preuve de notre démarche qualité.

## **8. Contact**

Pour toute question concernant l'accessibilité d'une formation ou pour signaler un besoin spécifique :

Référente handicap : Sylvie CURTY

Téléphone : 06 18 95 83 82

E-mail : [sylviecurty@gmail.com](mailto:sylviecurty@gmail.com)

Toute personne souhaitant bénéficier d'un échange préalable peut contacter notre référent(e) handicap afin d'étudier les possibilités d'adaptation de son parcours.

**Fait à :** PUILBOREAU      **Le :** 01/01/2026

**Nom et qualité du responsable de l'organisme :**

Sylvie CURTY - Dirigeante

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sylvie CURTY', written over a horizontal line.